

Rapport Annuel 2024



Sommaire

Le mot du Directeur <i>par Franck Simond</i>	4
Le mot du Président du Conseil de fondation <i>par Perry Fleury</i>	5
Bilan au 31 décembre 2024	8
Compte d'exploitation	10
Rapport de l'organe de révision	12
Secteur Prévention <i>par Stéphane Caduff, Responsable secteur Prévention et Directeur suppléant</i>	14
Secteur d'accompagnement psychosocial (SAPS) <i>par Fabio Rollo, Responsable secteur d'accompagnement psychosocial et membre de direction</i>	20
Chiffres clés	26
Plateformes, comités et collaborations institutionnelles	28
Membres du Conseil de fondation	29
Collaborateur-trice-s	30
Nous contacter	32

« En 2024, ça a déménagé ! »



L'année 2024 n'a une fois encore pas été de tout repos : plusieurs déménagements d'antennes, l'agrandissement du bureau de Morges et l'ouverture d'un nouveau local au Flon accueillant notamment la permanence du Drug Checking.

Les antennes du secteur d'accompagnement psychosocial (ci-après SAPS) de la région Est ont déménagé. À Vevey, nous avons quitté les locaux à la rue des Communaux loués à la Fondation de Nant pour ouvrir un nouveau bureau à la rue de l'Hôtel-de-Ville 2. Nous avons aussi quitté l'Espace Santé Rennaz pour ouvrir une antenne au sein du CMS de la Gryonne à l'avenue des Glariers 20 à Aigle.

Dans la région Ouest, le départ rapide de la Fondation Le Relais, chez qui nous sous-louions deux bureaux de consultation, nous a permis d'agrandir l'espace offert aux bénéficiaires en ouvrant un bureau supplémentaire ainsi qu'une salle de réunion.

Par ailleurs, en raison de la pérennisation du projet « Drug Checking » (dispositif cantonal d'analyse de substances coordonné par notre institution), nous avons déplacé la permanence, qui se tenait à Pôle Sud, dans des locaux idéalement situés sur la voie 1 du M1 au Flon. J'en profite pour remercier le comité et les équipes de Pôle Sud et la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise FASL.

Notre charge de travail est restée élevée dans nos deux secteurs (Prévention et SAPS) ainsi que

dans le secteur Direction et Administration. J'ai la chance de toujours compter sur des équipes investies, compétentes, valeureuses et dynamiques dont l'engagement est exemplaire. La pénibilité du travail reste un souci permanent et nous continuons à offrir des actions concrètes pour la promotion de la santé au travail.

D'autre part, nous avons obtenu en 2024 le label de qualité ZEWO pour les organisations d'entraide (zewo.ch) garantissant une meilleure transparence pour les donateurs.

Félicitations à notre premier apprenti David LOKOFE, qui a brillamment réussi son apprentissage d'employé de commerce AFP et bienvenue à son successeur Bryan MADU.

Merci à vous toutes et tous pour votre engagement à nos côtés : membres du personnel fixe et auxiliaire, membres du Conseil de fondation, organismes qui nous subventionnent, en particulier la Direction générale de la santé, ainsi que nos partenaires.



**Votre don en
bonnes mains.**



Une certaine fierté est de mise lorsque l'on liste les tâches accomplies en 2024, après de longues années de réajustements liés à une meilleure définition de nos missions et la recherche de compétences adéquates ! La fondation se porte bien et met un point d'honneur à accomplir ses tâches à la satisfaction de nombreux-euses bénéficiaires.

La première phase des travaux liés au développement de notre vision s'est achevée, en collaboration étroite avec les instances cantonales concernées. Quatre axes stratégiques ont été définis, dont découlent 10 mesures qui ont commencé à être mises en œuvre. L'agenda de ce déploiement, vu les moyens limités, tient compte des disponibilités des membres du personnel concernés. La priorité a été donnée symboliquement à la modification de nos statuts, qui précisent dorénavant nos missions principales comme suit, tenant compte de la réalité peu reluisante du terrain des addictions et dépassant largement la problématique liée à l'alcool seul :

- développer et conduire des programmes de prévention et de réduction des risques liés à l'alcool, en association ou non avec d'autres produits psychotropes (multi-consommation) ;
- développer et fournir des prestations ambulatoires d'accompagnement psychosocial à toute personne en difficulté avec sa consommation d'alcool et autres addictions ainsi qu'aux proches, en collaborant notamment avec l'ensemble du réseau médico-social.

Une des prochaines étapes, tout aussi symbolique, sera la modification du nom de la fondation, qui ne correspond absolument plus au message et aux missions que nous devons véhiculer et surtout assumer.

Enfin, la refonte du concept d'accompagnement psychosocial (l'ancien datant de 2017), sous l'égide du responsable arrivé récemment, est sous toit et sera en principe validé en début d'année 2026 par notre instance tutélaire.

Comme on le constate, ces axes permettent de jalonner le développement de la fondation, et nous ne pouvons que nous en réjouir !

J'en profite pour remercier chaleureusement les équipes et leurs responsables, nos partenaires étatiques pour leur soutien et leur écoute, en particulier dans les démarches relatives à notre vision, ainsi que mes collègues du Conseil de fondation pour leur dévouement et la bonne humeur qu'ils mettent à la tâche.



Bilan

ACTIF	2024	2023
Actif circulant	1.334.732,68	1.332.661,87
Liquidités	1.149.170,03	1.161.407,72
Créances résultant de prestations	90.375,00	89.083,20
Autres créances à court terme	0,00	1.091,55
Compte de régularisation actif	95.187,65	81.079,40
Actif immobilisé	1.438.340,35	1.452.519,34
Garanties loyers	52.536,35	24.248,70
Mobilier	57.280,00	65.929,64
Informatique et Téléphonie	2,00	322,00
Véhicule(s)	3,00	3,00
Immeuble	1.060.350,00	1.074.050,00
Rénovation immeuble	100.599,00	107.106,00
Aménagements locaux	167.570,00	180.860,00
Total de l'actif	2.773.073,03	2.785.181,21

PASSIF

Engagement à court terme	380.636,77	388.927,62
Dettes résultant de prestations	101.348,97	163.322,07
Autres dettes à court terme	68.725,80	29.581,85
Compte de régularisation passif	210.562,00	196.023,70
Engagement à long terme	493.500,00	507.500,00
Dettes hypothécaires	493.500,00	507.500,00

PASSIF	2024	2023
Capital de fonds (fonds affectés)	831.386,17	834.203,50
Financement projets reçus d'avance	268.259,64	317.781,71
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49.800,00	49.800,00
Fonds financement aménagements locaux	71.310,00	81.600,00
Fonds de réserve DGS	388.833,33	346.855,45
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	53.183,20	38.166,34
Capital de l'organisation	1.067.550,09	1.054.550,09
Capital versé	50.000,00	50.000,00
Capital libre (généré)	56.225,09	56.225,09
Fonds immeuble	700.000,00	700.000,00
Fonds aménagements locaux	75.000,00	75.000,00
Fonds entretien immeuble	30.000,00	30.000,00
Fonds formations longue durée	0,00	48.000,00
Fonds d'aides financières	23.000,00	10.000,00
Fonds régulation ressources humaines	58.000,00	10.000,00
Fonds communication	30.000,00	30.000,00
Fonds santé et sécurité au travail	45.325,00	45.325,00
Résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total du passif	2.773.073,03	2.785.181,21

Compte d'exploitation

Produits d'exploitation	2024	2023
Contributions des pouvoirs publics	3.833.646,00	3.637.241,00
Produits de prestations et sous-locations	33.050,80	22.424,80
Autres produits	552,35	6.745,43
Dons	2.087,85	1.730,00
Total des produits d'exploitation	3.869.337,00	3.668.141,23

Charges d'exploitation		
Charges directes de prestations	-3.220.593,15	-2.965.408,24
Charges de personnel	-2.572.243,27	-2.352.002,44
Charges liées aux locaux	-275.232,90	-191.291,82
Autres charges d'exploitation	-96.537,76	-89.087,82
Contributions diverses	-24.058,45	-23.623,20
Matériel et prestations de tiers	-211.420,23	-277.428,13
Communication	-32.130,90	-29.654,83
Amortissements	-8.969,64	-2.320,00
Charges administratives	-644.607,13	-583.141,59
Charges de personnel	-530.063,37	-473.550,77
Charges liées aux locaux	-48.570,51	-33.757,38
Autres charges d'exploitation	-17.036,07	-15.721,38
Administration	-48.937,18	-60.112,06
Résultat intermédiaire	4.136,72	119.591,40

	2024	2023
Résultat financier	-240,60	-336,66
Produits financiers	317,65	454,60
Charges financières	-558,25	-791,26
Résultat annuel d'exploitation	3.896,12	119.254,74
Résultat exceptionnel	6.286,55	-8.503,05
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	8.066,55	13.895,25
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-1.780,00	-22.398,30
Résultat annuel avant affectations	10.182,67	110.751,69
Variation des fonds affectés	2.817,33	-105.751,69
Report de financements de programme/projets	49.522,07	-48.490,49
Utilisation Fonds financement aménagements locaux	10.290,00	10.290,00
Attribution Fonds de réserve DGS	-41.977,88	-49.208,45
Attribution Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	-15.016,86	-18.342,75
Résultat annuel avant attribution au capital	13.000,00	5.000,00
Variation du capital de l'organisation	-13.000,00	-5.000,00
Attribution Fonds d'aides financières	-13.000,00	-5.000,00
Résultat annuel après affectations	0,00	0,00

Au Conseil de fondation de la
Fondation vaudoise contre l'alcoolisme
Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

1504/SZU

Bussigny, le 29 avril 2025

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle restreint Conseil de fondation de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été organisé et effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

CRC Révision SA

Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Cédric Briand
Expert-réviseur agréé





Par Stéphane Caduff,

Directeur suppléant, Responsable du secteur Prévention

Déployer des prestations en phase avec les besoins actuels nécessite d'être innovant. Mais il est également important de porter de l'attention aux processus de stabilisation dans le but de consolider les programmes développés. Le secteur prévention s'inscrit dans cette démarche avec la finalisation de la réorganisation du secteur et la pérennisation des projets en phase pilote. L'année 2024 nous aura donné l'occasion de réaliser cette phase de consolidation nous permettant de faire face aux défis de 2025 avec sérénité.

Prévention en milieu scolaire

Nous participons activement au Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. En 2024, nous avons déployé 180 interventions de prévention universelle auprès de 2'636 élèves. 15 établissements ont été accompagnés dans la mise en œuvre de programmes de prévention, 18 séances de travail et 3 journées pédagogiques ont permis d'impliquer les établissements dans la mise en œuvre de ces programmes. Nous participons aux plateformes du programme réunissant tous les partenaires concernés.

Achats-tests

Les travaux du groupe achats-tests ont permis de planifier les 4 campagnes qui sont déployées entre 2023 et 2026 sous la direction de la Police cantonale du commerce en collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS), Addiction Suisse et Unisanté. Ces campagnes ont pour objectif d'améliorer l'application des bases légales concernant les restric-

tions de vente de tabac et d'alcool aux mineur·e·s. Une deuxième vague incluant les établissements ayant vendu du tabac à des mineur·e·s en 2023 a été effectuée en 2024. Sur les 98 points de vente contrôlés, 74.5% ont, cette fois, refusé la vente ; ce qui montre l'importance du travail de sensibilisation des commerces à la protection de la jeunesse. Les commerces ayant à nouveau vendu du tabac à des mineur·e·s ont, quant à eux, été dénoncés par la Police cantonale du commerce auprès des préfectures et ont été sanctionnés.

Formation du personnel de la vente et du service

12 interventions de 3 heures (360 participant·e·s) ont eu lieu à GastroVaud dans le cadre du Module B « Droit des établissements et prévention » pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur. Notre cours porte sur la prévention des risques liés à la consommation d'alcool abordant des notions de santé publique, d'addiction, de législation, de protection de la jeunesse et de gestion des situa-

tions de refus de vente difficiles. Nous collaborons également avec la Haute école de viticulture et d'œnologie de Changins, Gastro-Suisse ainsi qu'auprès de professionnels de l'événementiel pour la mise en place de formations spécifiques.

COOL & CLEAN

Prévention en milieu sportif – Programme cool and clean

L'année 2024 a été marquée par une multitude d'initiatives et de projets qui ont renforcé la présence du programme cool and clean dans le milieu sportif vaudois. Plusieurs ac-

tions clés ont été mises en œuvre, notamment des projets de prévention, ainsi que le renforcement du rôle du conseil des jeunes cool and clean Vaud. Ces efforts ont permis de diversifier et d'enrichir les prestations du programme, tout en continuant à promouvoir les valeurs positives dans le sport. 58 prestations cool and clean ont été conduites dans le canton. 24 ateliers de prévention ont été organisés sur des thèmes allant de la consommation de tabac et d'alcool à la gestion du stress, la cohésion d'équipe et le fairplay.

10 clubs ont également été accompagnés afin de renforcer une posture dans l'accompagnement au quotidien. Les 3 formations



J+S interdisciplinaires ont mobilisé 88 moniteurs autour des thématiques alcool, tabac, alimentation et réseaux sociaux et d'une partie pratique permettant l'appropriation, par les moniteurs, de jeux renforçant les compétences psychosociales de leurs jeunes. Ces prestations bénéficient du soutien de Swiss Olympic, du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) et du Fonds du Sport Vaudois. En outre, nous assurons la coordination du programme cool and clean pour la suisse romande.



Programme Be my angel

Be my angel est un programme de prévention déployé en milieu festif. Basé sur la promotion du conducteur sobre, il s'appuie sur la sensibilisation aux risques de la conduite avec facultés affaiblies et sur la valorisation de la prise de responsabilités de manière solidaire entre pairs. En 2024, 85 actions de sensibilisation ont pu être conduites dans le canton de Vaud. À ces occasions, 2'462 contrats de confiance ont été passés entre les conducteur-trice-s et leurs passager-ère-s en vue de garantir un retour en sécurité. En outre, nos actions de terrain au contact du public ont contribué à sensibiliser 15'000 personnes aux enjeux de la conduite avec facultés affaiblies. Créé et coordonné par notre institution, Be my angel est actuellement déployé dans l'ensemble de la Suisse romande (207 interventions) en collaboration avec les institutions de prévention des cantons romands. Un partenariat avec l'association Am Steuer Nie (ASN) permet de développer le programme Be my angel au niveau national.

Ateliers et interventions de prévention alcool et sécurité routière

54 actions de prévention ont été organisées dans des événements, des entreprises et en milieu scolaire afin de sensibiliser le public aux risques de la conduite avec facultés affaiblies. L'utilisation de nos simulateurs de conduite a permis à plus de 2'797 personnes d'être sensibilisées à ces risques. Des collaborations avec des corps de prévention routière de polices régionales ont permis la tenue de stands de sensibilisation auprès d'un large public. Des formations organisées auprès de la Fédération Romande des Écoles de Conduite permettent également de renforcer les messages de prévention, en particulier auprès des nouveaux-elles conducteurs-trices.



FestiPlus : Charte vaudoise de prévention pour manifestations

En 2024, 21 manifestations ont suivi le processus d'adhésion à la charte. Les contacts avec les comités d'organisation ont permis de développer des mesures de prévention intégrées aux manifestations : sensibilisation des responsables de bars, action de protection de la jeunesse, mise en place d'action de sécurité routière, distribution d'eau gratuite. Dans le cadre de la charte FestiPlus, les notions du consentement et de la santé sexuelle sont des sujets également abordés avec les organisateurs-trice-s. 10 manifestations ont mis en place le concept Angela. 10 manifestations ont proposé des protections pour les verres ainsi que des préservatifs.

En collaboration avec les associations étudiantes de l'EPFL, des sensibilisations à la prévention et la réduction des risques concernant la consommation d'alcool ou à d'autres substances psychoactives ont été organisées à l'attention des personnes travaillant dans les différents événements festifs organisés à l'EPFL ainsi que participant à la semaine d'inclusion. Enfin, une intervention spécifique organisée avec le parlement des jeunes au niveau national a permis également de traiter de la question des approches préventives dans les manifestations.



NightLife Vaud : prévention et réduction des risques en milieu festif

2024 aura été une année record depuis le lancement du programme de prévention et de réduction des risques NightLife Vaud. En effet, 51 interventions en milieu festif ont permis de sensibiliser le public aux thématiques concernant l'alcool, la drogue et la santé sexuelle grâce à la collaboration avec le CAP de la Fondation du Levant et la Fondation Profa. La demande reste forte et pouvoir répondre à

Local Drug Checking au Flon





toutes les sollicitations est aujourd'hui difficile compte tenu des moyens à disposition. Avec 22 interventions en 2024, les prestations de Drug Checking en milieu festif sont aujourd'hui pleinement intégrées à NightLife Vaud.



Drug Checking Vaud

Lancé en 2022 en phase pilote, le programme de Drug Checking dans le canton de Vaud a été pérennisé en janvier 2024 par la Direction générale de la santé (DGS). Cette pérennisation a permis l'emménagement de la permanence du Drug Checking dans de nouveaux locaux en plein cœur du centre-ville de Lausanne. Situés à proximité directe de la gare du Flon, au cœur de l'interface des transports publics, les nouveaux locaux de la permanence favorisent l'accès à tous-tes les usager-ère-s du canton. La permanence du Drug Checking est intégrée au programme de prévention et de réduction des risques en milieu festif NightLife Vaud et est tenue par les collaborateur-trice-s du CAP de la Fondation Le Levant, de l'École des sciences criminelles de l'UNIL et de la FVA. En 2024, les 48 permanences ont permis d'accueillir 416 personnes et d'analyser 727 échantillons.

Si on y ajoute les interventions menées en milieu festif dans le cadre du programme NightLife Vaud et les analyses menées par la Fondation ABS à l'antenne ECS Riponne, le Drug Checking vaudois a permis d'accueillir au total 852 personnes et d'analyser plus de 1'100 échantillons en 2024. Ce programme

est donc aujourd'hui pleinement opérationnel, et ce, dès la première année de sa pérennisation.

Collaborations au niveau cantonal et romand

Notre secteur met ses compétences au service du réseau en s'impliquant activement dans différentes plateformes ou comités de pilotage. Ainsi, en 2024, nous avons participé aux plateformes Prévention, Adolescent-e-s, Nightlife et Genre du GREA. Nous participons au Groupe d'experts addictions (GEA) de la DGS, aux plateformes du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, au Comité de labélisation du projet Communes en santé, à la Plateforme de coordination du Programme cantonal de réduction des risques et à la Chambre consultative de la jeunesse. Enfin, nous coordonnons les projets Be my angel et cool and clean au niveau romand ainsi que la partie opérationnelle du programme de Drug Checking dans le canton de Vaud.



Par Fabio Rollo,

Membre de direction, Responsable du SAPS

L'année 2024 s'est poursuivie dans la continuité de la précédente avec un **nombre constant de nouvelles demandes** de suivi dans tous les secteurs du Canton. **Un délai maximum de 4 à 6 semaines** pour les nouveaux rendez-vous de suivi a pu être maintenu tout au long de l'année.

L'organisation du secteur

Le Secteur d'accompagnement psychosocial (ci-après SAPS) propose des prestations de suivis à toute personne confrontée à une problématique d'alcool en association ou non avec d'autres produits. Cette aide est adressée aux personnes concernées ou à des proches impactés par la situation.

D'autres services font appel à nos prestations. Ce sont les employeurs ou entreprises, professionnels de terrains (CMS, foyers, médecins, office AI, ...) ou établissements médico-sociaux qui sollicitent un avis spécialisé et se trouvent parfois en difficulté face à une situation donnée et recherchent une réponse adaptée.

Nous sommes répartis dans les **4 secteurs** du canton de Vaud afin d'être au plus proche des besoins des personnes et des réseaux socio-sanitaires. **12 intervenant·e·s** en addiction composent l'équipe, ils sont travailleur·euse·s sociaux·ales, psychologues, infirmier·ère·s et situés dans les **8 antennes régionales** : Lausanne, Nyon et Morges,

Yverdon et Orbe, la Broye à Payerne, Vevey et le Chablais à Aigle. Notre secteur n'est pas médicalisé et nous travaillons étroitement avec les réseaux de soins existants. Chaque secteur comporte ses spécificités et son propre tissu social et relationnel qui donnent une couleur différente à nos interventions et aux diverses collaborations.

L'accompagnement psychosocial

Toute personne qui nous contacte est porteuse d'une demande, qui se doit avant tout d'être accueillie dans sa globalité. L'accueil, l'alliance thérapeutique et la rencontre sont la toile de fond de notre travail. Ce préalable ouvre des perspectives de rétablissement et de changement chez la personne. **Considérer la personne** dans sa singularité, ses ressources, ses besoins primaires, de reconnaissances, ... mais aussi l'accompagner très concrètement dans des démarches de logement, de mise en place d'activité, de nouer des relations aux autres, etc. Aborder la **fonction de la consommation** qui cache souvent la forêt et travailler sur ses propres **facteurs de résilience**, cachés mais toujours présents, constituent les multiples apports du suivi. Parfois les nombreux échecs, la maladie, les rechutes mettent à mal cette confiance en soi qu'il s'agit, au fil des entretiens, de redonner, recouvrer.

Selon les situations, la configuration et les besoins du réseau de professionnels et le

projet thérapeutique, les intervenant·e·s en addiction proposent **un accompagnement plus soutenu** aux personnes dont le fonctionnement social est plus perturbé. Cette intervention suppose une fréquence d'entretiens plus accrue à intensité variable et une certaine proactivité de la part de l'intervenant·e pour aller à la rencontre de la personne sur son lieu de vie, au domicile ou en institution, à l'hôpital, voire même dans un café. La **coordination du travail de réseau** est de plus en plus partie prenante dans nos suivis compte tenu des besoins des bénéficiaires et de la complexité de la situation. Il nécessite de consolider, renforcer le réseau de soin en impliquant d'autres acteurs et définir des manières de collaborer, des modes de transmissions d'informations avec tous les acteurs impliqués dans la prise en charge.

Soutien des proches

Il s'agit de personnes ayant dans leur famille, dans leur entourage privé ou professionnel, une personne qui présente des problèmes liés à sa consommation d'alcool. **Les proches sont souvent impactés** et très sollicités, tiraillés entre le souhait d'aider et la nécessité de se préserver. Proches aidants, « impliqués » dans une dynamique de codépendance, ils peuvent éprouver le besoin d'un accompagnement plus ou moins conséquent pour déjà reconnaître la maladie de l'addiction et ses symptômes et également pour mieux se situer dans la dynamique relationnelle **et sortir de l'isolement**, de la **culpabilité, de la honte** voire de la **sur-adaptation et de l'épuisement**. Nous savons l'importance d'**informer et sensibiliser les proches** car ils sont partie intégrante du processus de rétablissement de la personne.

Consolidation de nos pratiques

Une journée au vert avec l'ensemble de l'équipe s'est déroulée en novembre sous la conduite d'une psychologue du travail et spécialiste en analyse de pratique RH. Cette journée nous a permis de **prendre du recul sur notre pratique et d'identifier ce qui constitue notre ADN**, nos domaines d'intervention, notre identité et nos atouts. Elle a mis l'accent sur les projets de développements du secteur. Ce travail va se poursuivre en 2025 avec la réactualisation de notre concept d'intervention. Je tiens à remercier tous les acteurs impliqués, l'équipe avant tout, la direction, le comité d'expert et la DGS pour leur soutien et apports.

Nous avons poursuivi **la mise en place de groupes de rencontre**. Une collaboration avec le Recovery College du GREA a pu être initiée sur la base de thématiques (les proches, comment se rétablir, ...) sur le principe de savoirs partagés propre au modèle du Recovery College. Une brève enquête auprès des bénéficiaires a permis aussi d'identifier **les besoins** en termes de **type de groupes** et de formations souhaitées. Des premiers essais de groupes seront menés en 2025.

Lors d'une **journée de formation sur l'aide contrainte**, M. Guy Hardy, thérapeute familial et systémique, nous a apporté son expertise dans **l'accompagnement de bénéficiaires non volontaires**, soumis à des **injonctions administratives ou familiales** et souvent dans un déni de leur problématique. Des outils précieux nous permettent aujourd'hui de questionner et **adapter le cadre** de ce type de suivis pour en favoriser le changement.



Compte tenu de la demande croissante de nouvelles demandes et du délai de réponse rapide que nous souhaitons donner à un premier rendez-vous, nous avons engagé **un intervenant supplémentaire à 80% en CDI**.

Réseau et interface, collaborations

Nombres de collaborations ont pu être développées et d'autres consolidées pour en assurer la coordination des parcours de soin des bénéficiaires.

SafeZone.ch

Une **nouvelle prestation de consultations en ligne SafeZone** sur les dépendances, destinée aux personnes concernées, aux proches, aux professionnels ou à toute personne intéressée a débuté. Ces consultations sont gratuites et anonymes. A la suite d'un processus de formation, une collaboratrice et un collaborateur se répartissent aujourd'hui les demandes pour le volet alcool et addiction comportementale. C'est un nouveau challenge qui complète notre offre de prestations d'aide aux personnes dépendantes et en ce sens constitue une première porte d'entrée à une consultation addictologique pour toute personne qui le souhaite. Elle fait appel à de nouvelles compétences de techniques d'entretien à distance.

L'ouverture d'une nouvelle antenne à Aigle

au sein du CMS de la Gryonne a eu lieu et remplace notre bureau au sein de l'Espace Santé Rennaz que nous avons quitté en juin. Nous avons rencontré les acteurs de terrain, les CMS avec qui des suivis conjoints se sont mis en place et l'Utam notamment pour coordonner certains suivis dans cette région du Chablais. Nous avons sollicité également les médecins installés dans la région pour leur faire part de

nos prestations de suivi auprès des personnes concernées. Ce travail d'informations de réseau va se poursuivre en 2025.

Amélioration continue des pratiques et supervisions

Nous avons poursuivi la collaboration avec M. Diego Garcia Cuadrado, psychologue-psychothérapeute en systémique, et complété ces espaces de supervision par un apport médical et psychiatrique en sollicitant l'expertise du Dr Jean-Philippe Falcheri, psychiatre reconnu dans le champ des addictions. Ce nouvel espace apprécié des équipes consolide la pratique des intervenant·e·s dans la **détection des symptômes psychiatriques** et d'éléments de diagnostics (tdah, trauma, comorbidités psychiatriques, troubles anxieux, dépressions, ...) afin de mieux accompagner et orienter les bénéficiaires dans leurs **parcours de soin**.

Nous avons proposé également des espaces de **supervisions individuelles** à certain·e·s collaborateur·trice·s pour leur permettre de prendre du recul sur leur pratique d'intervenant·e.

Quelques chiffres

Les **brefs conseils**, qui concernent les personnes qui ont été vues sur 1 ou 2 entretiens, se sont stabilisés de 1'410 heures en 2023 à 1'408 heures en 2024. En majorité, ces suivis se sont poursuivis avec une ouverture de dossier. Pour certains, l'information donnée lors des premiers entretiens a été satisfaisante pour la personne. Nous avons également consacré 248 heures pour des brefs conseils aux professionnels.

Le nombre de **nouvelles demandes** par année a demeuré stable à 578 en 2024 pour

614 en 2023. La moyenne du nombre de personnes suivies est de 59 par EPT (pour un 100%). Le nombre total d'heures de consultations toutes catégories confondues s'élève à 6'678 heures pour 2024. Nous avons également consacré 1'057 heures aux déplacements, 2'365 heures au travail en l'absence des bénéficiaires et 62 heures au travail de fond lié au conseil des bénéficiaires.

Pour les **déplacements vers les bénéficiaires**, qui illustrent une part importante de notre travail, pour l'année 2024, les 12 intervenant·e·s ont parcouru une moyenne de **3'334 km par mois** avec leur propre véhicule pour aller à la rencontre des bénéficiaires là où ils se trouvent et adapter une prise en charge à la réalité de leurs besoins (isolement, difficulté mobile, foyers, hôpital, ...)

La part d'hommes / femmes reflète en partie ce qui peut se retrouver dans d'autres consultations addictologiques, où la part d'hommes à recourir à de l'aide reste majoritaire. Toutefois, avec **39% de part de femmes** qui ont sollicité la FVA, considérant que **le dévoilement constitue un frein** lié à une forte stigmatisation (honte, addiction cachée, ...) chez les femmes, cette part s'avère significative dans nos suivis. Une réflexion sera menée en 2025 pour penser un accompagnement plus approprié voire une prestation spécifique à destination des femmes.

Intervisions/Formations

En 2024, le SAPS a été sollicité par des institutions désireuses de mettre en place des collaborations sous forme de formations ou d'intervisions. Nous proposons des formations en alcoologie qui s'adressent à tous les partenaires désirant acquérir des **connaissances de base et/ou un perfectionnement en alcoologie** (institutions, entreprises, centres de formation). En 2024, 9 institutions ont suivi ces formations.

Les échanges de pratique sous forme d'intervision sur la base de vignettes cliniques proposées à plusieurs institutions et établissements ont été appréciés. Ils ont permis un **renforcement dans la posture de certains professionnels**, se sentant ainsi plus armés dans la manière d'aborder la personne dépendante et favorisant ainsi son rétablissement. La dynamique générale au sein de l'institution en a été aussi améliorée. Ces espaces d'intervisions ont été proposé auprès de 6 institutions à fréquence trimestrielle.

Soutiens aux employeurs (entreprises, collectivités et institutions)

Durant l'année 2024, nous avons été sollicités par 12 employeurs désireux de mettre en place une aide appropriée pour leur employé·e·s. Ils ont débouché de manière générale sur une prise en charge auprès de l'employé·e·s sur un mode volontaire et parfois sur la mise en place de contrats tripartites avec les médecins conseils de l'entreprise. Ces suivis ont permis une bonne évolution du·de la bénéficiaire et le maintien de sa place de travail. Souvent, des **dynamiques de rejet, de jugement et de honte** ont pu être abordés lors des entretiens qui ont favorisé un retour au travail dans de meilleures conditions. Dans d'autres situations, des entretiens ponctuels ont permis d'apporter une information spécialisée aux employeurs concernant la problématique de l'alcool présente au travail et sur **la manière de l'aborder et la gérer** au sein de l'entreprise et auprès des collaborateur·trice·s.

Quelques chiffres clés

813

personnes accompagnées
par le SAPS en 2024 dont

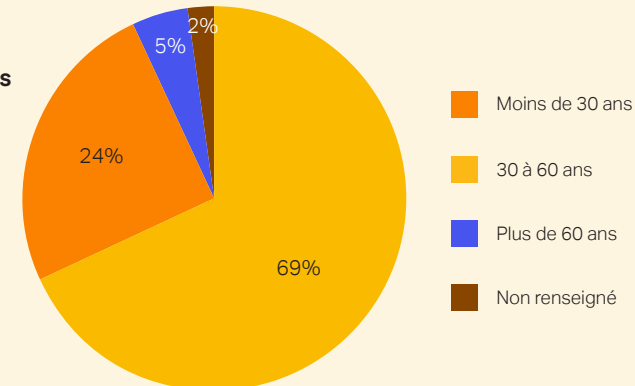
6%

de proches et

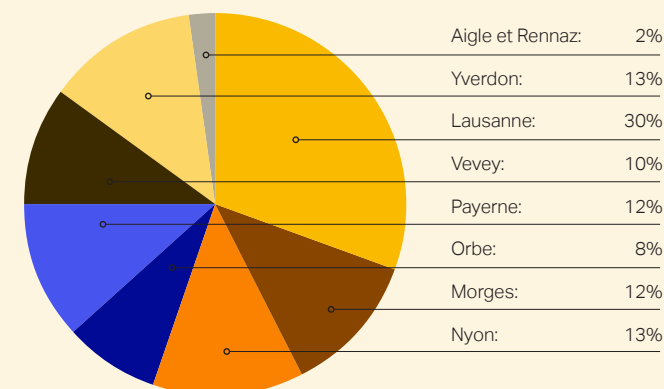
174

personnes au bénéfice
d'une mesure AI
(selon l'art. 74 LAI)

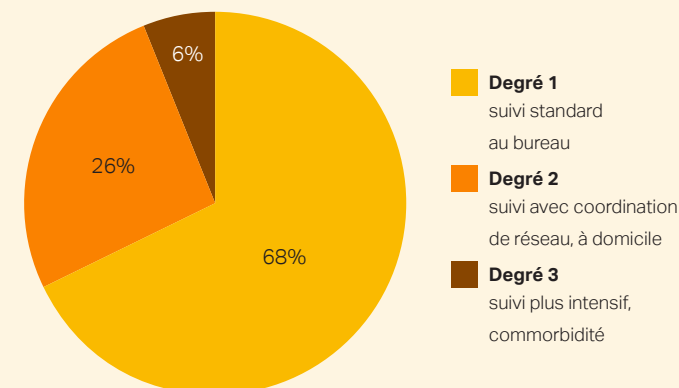
Âge moyen des bénéficiaires



Répartition des suivis selon bureaux



Complexité des suivis



Tout ou partie des membres de la direction de la FVA ou leurs représentants, participent de manière régulière ou ont participé en 2024 aux événements suivants :

- Plateformes du Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA) :
 - Adolescent-e-s
 - Alcool
 - Cannabis
 - Fonctions dirigeantes
 - Genres et sexualités
 - Handicaps et addictions
 - Jeu excessif
 - Nightlife
 - Prévention
 - Prisons
 - Réduction des risques
- Recovery College, GREA
- Groupe d'experts en matière d'addictions (GEA)
- Plateforme de coordination du Programme cantonal de réduction des risques
- Coordination nationale de la plateforme Nightlife
- Plateforme « Dachorgan alcool et sécurité routière »
- Comité d'organisation des Rencontres Vaudoises d'Addictologie (RVA)
- Journées de la Société française d'alcoologie SFA à Paris (FVA membre)
- Comité scientifique de la fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD, FVA Membre)
- Plateformes « Coordination Santé mentale et addictions » dans trois régions des Réseaux de Santé (La Côte, Nord Broye et Haut-Léman) dont la FVA est membre
- Groupe « Addictologie » du Réseau Santé Région Lausanne
- Groupe de travail « Santé mentale des personnes vieillissantes (SMPV) », projet piloté par le DSAS et la DGCS
- Groupe de réflexion « Accès aux soins et précarité », coordonné par le Réseau de Santé Haut-Léman
- Groupe de travail « addiction et précarité », coordonné par le Réseau de Santé Nord Broye
- Groupe de travail « Précarité Riviera », coordonné par le Relais
- Groupe « Addictions » de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP (FVA membre)
- Commission « Prestations Faïtières » de la CRIAD
- Commissions « Finances » de la CRIAD
- Plateforme DCISA (participation en tant qu'invité)
- Commission cantonale de surveillance et de contrôle des essais pilotes de remise régulée de cannabis pour un usage non médical
- Comité de labellisation de Communes en santé
- Association Vaudoise des Directions d'Institutions Sociales (AVDIS), FVA membre
- Plateformes du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire
- Chambre consultative de la jeunesse



Perry Fleury

Président et Membre du Bureau du Conseil de fondation
(Consultant en Ressources Humaines)



Danièle Huber-Mamane

Membre du Conseil et du Bureau du Conseil de fondation
(Première juge de paix, Ouest lausannois)



Hervé Kündig

Membre du Conseil et du Bureau du Conseil de fondation
(Responsable du secteur Recherche, GREA)



Christian Chenaux

Membre du Conseil de fondation
(Directeur, Fondation Estérelle-Arcadie)



Semanur Cengelli

Membre du Conseil de fondation
(Spécialiste en médecine interne générale)



Stéphanie Cacciatore

Membre du Conseil de fondation
(Avocate, Etude Cacciatore & André)



Franck Simond

Invité au Conseil de fondation avec voix consultative
(Directeur FVA)

Organe de révision

CRC Révision SA, Lausanne

Direction et Administration



Franck SIMOND
Directeur



Marianne SPITZ
Généraliste RH



Florence REVAZ
Assistante de direction,
Coordinatrice Qualité



Sandra MINETTO
Assistante administrative -
Réceptionniste



Bryan MADU
Apprenti Employé de
commerce AFP (1^{ère} année)

Secteur Prévention



Stéphane CADUFF
Directeur suppléant, Responsable
du secteur Prévention
Chargé de projet – *Programme
Be my angel*



Yana SCHEURER
Chargée de projet – *Milieu festif
(programme NightLife Vaud), Drug
Checking / Suppléante du
Responsable du secteur Prévention*



Nathalie CABOUSSAT
Assistante de projet



Mathilde CASTELLA
Animatrice en prévention
Milieu scolaire et festif



Cécile HOMBERG
Chargée de projet
Milieu sportif (cool & clean)



Fidji JORAT
Chargée de projet
*Milieu scolaire, Alcool
et sécurité routière*



Anastasia LERESCHE
Animatrice en prévention
Milieu scolaire et festif



Estela VILLAMARIN
Chargée de projet
*Milieu scolaire
Milieu festif (FestiPlus)
Vendeurs d'alcool, formation*

Secteur accompagnement psychosocial (SAPS)



Fabio ROLLO
Membre de direction,
responsable du SAPS



Emilie DERIAZ
Intervenante en addiction -
Bureau régional de Lausanne
Suppléante du Responsable
du SAPS



Rachid AIT TAKKA
Intervenant en addiction -
Bureau régional de Lausanne



Nathalie CAROCCIA
Intervenante en addiction -
Bureau régional de Lausanne /
secteur Itinérance



Christine CHAPPUIS
Intervenante en addiction -
Bureaux régionaux d'Yverdon et
Payerne



Clara CHIFFLET
Intervenante en addiction -
Bureaux régionaux de Morges
et Nyon



Laetitia COMTE PIQUERO
Intervenante en addiction -
Bureaux régionaux d'Orbe,
Vallée de Joux et Yverdon



Pascale ERNST
Intervenante en addiction -
Bureau régional de Nyon



Carole ISOZ
Intervenante en addiction -
Bureau régional de Morges



Vincent JAYET
Intervenant en addiction -
Bureau régional de Payerne



Christine MAIRE
Intervenante en addiction -
Bureaux régionaux de Vevey
et Château-d'Œx



Tania MEDEIROS
Intervenante en addiction -
Bureaux régionaux de Lausanne /
secteur itinérance, Rennaz et
Vevey

TOTAL EPT 19.2
TOTAL CDI 25

Nous contacter
T. +41 21 623 84 84
www.fva.ch

Avenue de Provence 4 - 1007 Lausanne
T. +41 21 623 84 84
info@fva.ch

Secteur d'accompagnement psychosocial (SAPS)

Région Centre

FVA – Lausanne

Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

Région Est

FVA - Vevey

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1800 Vevey

FVA – Aigle

Avenue des Glariers 20
1860 Aigle

Région Nord

FVA – Orbe et Vallée de Joux

Rue de la Poste 3
1350 Orbe

FVA - Yverdon

Rue du Nord 3
1400 Yverdon-les-Bains

FVA - Payerne

Place du Marché 10
1530 Payerne

Région Ouest

FVA - Nyon

Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

FVA – Morges

Avenue de Lonay 2 bis
1110 Morges